

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Atelier Projet 2</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	12AP
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	9 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 2
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir validé Atelier Projet 1
<b>Langues principales</b>	Français / Anglais
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Savoir utiliser les outils méthodologiques et de représentation nécessaires à la réalisation d'un projet en architecture d'intérieur. Etre capables d'orienter une démarche sur la base d'éléments de référence liés aux mondes de l'architecture, de l'art, du design et des sciences humaines. Pouvoir intégrer les savoirs techniques et théoriques dans la pratique du projet.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Centré sur la thématique de la relation entre l'espace et sa représentation dans différents projets d'architecture d'intérieur (espaces intérieurs publics, privés ou de travail) l'atelier permettra d'appréhender les enjeux spatiaux du projet et de le relier aux aspects symboliques, voire subjectifs, qui le sous-tendent.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Une série d'évaluations aura lieu sous forme d'exercices théoriques, de réalisation de prototypes, de maquettes et de documents graphiques présentés lors de soutenances orales. La note finale de l'atelier prendra en compte les notes attribuées lors du/des jurys intermédiaires et des éventuelles évaluations menées pendant le semestre, selon les indications écrites fournies en début de semestre par le ou la professeur.e en charge du module.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pertinence de la réponse</li> <li>- La démarche de l'étudiant.e et son positionnement vis-à-vis de l'énoncé</li> <li>- L'approfondissement du projet</li> <li>- La sensibilité personnelle apportée au projet</li> <li>- Le recul critique vis-à-vis de celui-ci</li> </ul> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant des évaluations.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note finale minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<b>Enseignant·e·s</b>	Ana Luisa Soares, Ahmed Belkhodja
<b>Responsable du module</b>	Javier Fernandez Contreras
<b>Descriptif validé le</b>	15.07.2020
<b>Par</b>	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014